

A

Calendrier

FORMATIONS VOLTA

Nous continuons d'organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 Instructions de base en sécurité pour les installations électriques - personnes averties

BA5 Electriciens

VCA Formation de base (examen écrit)

VCA Formation de base (examen lu : possible sur demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

L'éclairage LED de la conception à l'installation

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 Basisanweisungen für den Umgang mit elektrischen Anlagen - Informierte Personen

BA5 Elektriker

VCA Sicherheits Basisschulung der Arbeitnehmer im elektrischen Sektor

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Les schémas de liaison à la terre

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Câblage structuré

Calcul des courants de court-circuit dans les installations électriques BT

Coordination des dispositifs de protection - sélectivité et filiation (installations BT)

Détection incendie selon NBN S21-100

Installation PV + Batteries domestiques et couplage au réseau

Bornes de rechargement - les chaînons manquants

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

Echafaudage roulant

Élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)

Haute tension : travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension en théorie et en pratique

A

Votre CV Formation, un plus

Savez-vous combien de temps votre certificat

VCA est encore valable ? Vous souvenez-vous

de la formation que vous avez suivie en 2016 ?

Trouvez-vous facilement tous les détails de votre

formation lorsque vous souhaitez rédiger un CV ?

Non ? Volta a la solution : votre CV Formation.

Dans cet outil électronique, Volta et votre (vos) (ex-) employeur(s) enregistrent depuis 2006 toutes les formations que vous avez suivies. Vous pouvez également ajouter vous-même, très simplement, les certificats obtenus et les formations suivies. De plus, les certificats des formations organisées par Volta sont automatiquement ajoutés à votre CV Formation (pensez à la formation VCA de base, BA4, BA5, ...).

Pratique, car vous n'avez rien à faire ! Vous pouvez consulter votre CV Formation sur My Volta.

A

E-learning : indispensable pour les travailleurs comme pour les employeurs

L'apprentissage continu est d'une valeur inestimable, c'est pourquoi Volta vous propose tous les outils possibles. Utilisez notre offre d'e-learning pour continuer à former vous-même ou vos travailleurs. Regardez aussi notre bibliothèque technique plein d'articles techniques ou vidéos de précédents webinaires et sessions d'info. En voici les liens ci-dessous. N'hésitez pas à les utiliser !

www.volta-org.be/fr/employeurs/formation-gestion-des-competences/formations/volta-e-learning

www.volta-org.be/fr/travailleurs/publications/videos-webinaires-sessions-dinfo

www.volta-org.be/fr/travailleurs/technologie-et-reglementation/bibliotheque-technique

C

Regard sur la diversité

Les différences ont toujours existé : même sur le lieu de travail, il existe des différences résultant de l'âge, de la religion, de l'origine ethnique ou du sexe. La diversité est donc tout à fait normale...

Mais comment bien gérer ces différences sur le lieu de travail ?

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé une vidéo inspirante.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !



SCANNEZ LE CODE QR

Contacter Volta

Pour des questions sur votre dossier personnel, des indemnités complémentaires ou la prime de fin d'année : fbz-fse@volta-org.be ou 02 478 86 95.

Pour des questions sur le système de pension sectorielle : pensioen.pension@volta-org.be ou 02 478 86 97.

Pour des questions sur les formations, la gestion des compétences, le droit individuel, l'outplacement : info@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Pour des questions sur la technique ou la réglementation : sat@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Volta vzw-asbl
Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

Tel 02 476 16 76
info@volta-org.be
www.volta-org.be

TVA: BE0457 209 993
RPM Bruxelles

VOLTA
KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
GARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE



9

AVRIL
2021

watt

Actualités du secteur électrotechnique
pour travailleurs



C

Nouveau : prime de formation supplémentaire si vous avez 26 ans ou moins

Grâce à des subsides que reçoit Volta, nous souhaitons encourager les entreprises à faire suivre des formations complémentaires à leurs collaborateurs âgés de moins de 26 ans. Ceux-ci peuvent être utilisés pour acquérir des compétences supplémentaires qui ne sont pas abordées sur le lieu de travail.

Volta a bénéficié de subsides supplémentaires en vue de soutenir les travailleurs de moins de 26 ans et leurs employeurs. Pour chaque formation (en interne ou en externe), votre entreprise reçoit une prime de 15,50 € par heure de formation suivie. En outre, Volta prend également en charge le coût de la (des) formation(s), le tout à concurrence de maximum 500 € par travailleur de moins de 26 ans. Malheureusement, le budget est limité. Autrement dit, faites vite !

Bien entendu, la prime est assortie d'un certain nombre de conditions :

- Vous disposez d'un plan de formation individuel avec votre employeur. Ce plan se trouve dans le document de demande.
- Vous avez moins de 26 ans.
- La formation répond aux critères suivants :
 - Les jours ouvrables entre 7h00 et 18h00.
 - Pertinente pour le secteur.
 - Pas une session d'information ou de vente.
 - En français, néerlandais, allemand ou anglais.
- Lorsque le formateur est interne à l'entreprise, 3 travailleurs minimum doivent être présents à la formation. (Les formations 'on-the-job' ne sont pas autorisées).

Des questions ? Envoyez un e-mail à dennis.somers@volta-org.be

Éditorial

Cher lecteur,

L'année 2021 a commencé depuis un certain temps déjà, et reste une période très particulière. Chez Volta, notre objectif est de vous soutenir du mieux que nous pouvons, c'est pourquoi vous trouverez de nombreuses informations à ce sujet dans ce numéro de watt. Le CV Formation est un outil pratique pour ceux qui veulent garder leur CV à jour. Nous fournissons également plus d'infos concernant un certain nombre d'indemnités moins connues ainsi que la prime pour les entreprises qui forment des jeunes. De plus, nous jetons un regard prospectif sur un futur dans lequel nous gérerons l'énergie et l'électricité différemment. Et ce futur n'est peut-être pas si loin ! Quoi qu'il en soit, stay safe !

Peter Claeys,
Directeur Volta

VOLTA
KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
GARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

A
ACADEMY

B
BENEFITS

R
RESEARCH

E
EDUCATION

C
HR-CONNECT

R

Nouvelles formes d'énergie, nouvelles questions : le CEMS apporte une aide

Les installateurs-électriciens reçoivent de plus en plus de demandes de leurs clients visant à améliorer le contrôle de leurs factures d'énergie. Dans ce contexte, l'actuel déploiement du compteur digital (ou 'intelligent'), qui est appelé à remplacer progressivement l'ancien compteur qui tourne à l'envers, apparaît comme un des vecteurs importants permettant aux consommateurs de disposer de meilleures informations en temps réel et ainsi de mieux maîtriser leurs coûts énergétiques.

En outre, on observe également une augmentation constante de la demande en énergie électrique des foyers et des PME en raison notamment de l'utilisation croissante de véhicules électriques (ou plug-in hybrides) et de pompes à chaleur.

Afin de répondre aux exigences de la Directive Européenne d'Efficacité Énergétique (2018/2002/UE), les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) doivent également faire évoluer leurs compteurs classiques vers des compteurs digitaux (ou 'intelligents') afin de répondre à la constante évolution technologique du secteur.

Le stockage électrique et thermique permet également de mieux faire correspondre l'offre et la demande. Enfin, à moyen terme, on pourrait évoluer vers des tarifs de type dynamiques ou ToU (Time of Use) et voir ainsi apparaître de nouveaux acteurs tels que des agrégateurs électriques (ou opérateurs d'équilibre du réseau) qui pourraient compenser financièrement les utilisateurs finaux en contrepartie de leur offre de flexibilité.

Ce type de tarifs dynamiques et l'apparition d'agrégateurs pourraient rendre l'analyse de rentabilité pour les utilisateurs finaux encore plus intéressante à l'avenir.

Il est donc très important que les installateurs-électriciens soient prêts à répondre aux nombreuses questions des utilisateurs finaux résidentiels et PME.

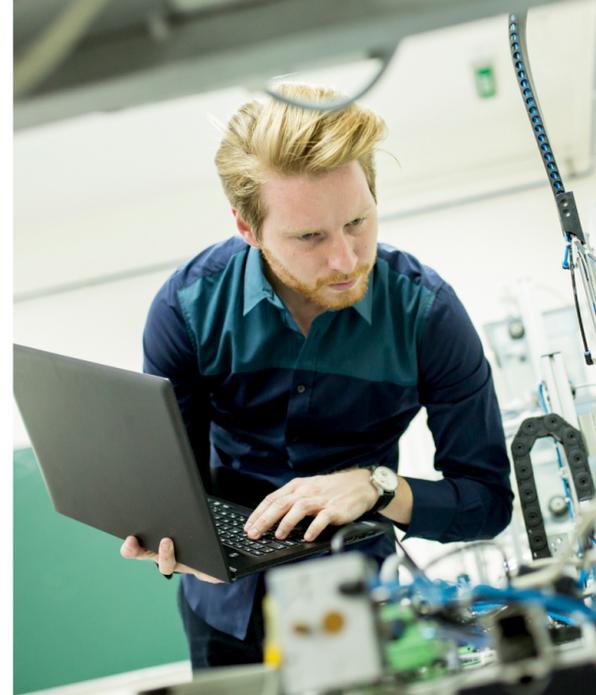
C'est pourquoi, Volta sensibilise le secteur électrotechnique à l'introduction du compteur digital (ou 'intelligent') et des CEMS dans son contexte actuel de déploiement tout en informant aussi les installateurs électriciens de la panoplie d'applications et de solutions existantes et compatibles avec ce type de compteur.

Le CEMS est un système de composants qui communiquent entre eux mais aussi avec le compteur digital (ou 'intelligent') et aussi les différents fournisseurs de services énergétiques afin de contrôler et/ou de gérer entièrement la consommation d'énergie (voir Figure 1). Beaucoup connaissent l'abréviation HEMS ou 'Home Energy Management System'. Il est important de mentionner que le CEMS (C pour 'Customer') tient également compte des PME en plus des foyers résidentiels en tant qu'utilisateurs finaux contrairement au HEMS (H pour 'Home').

Dans ce contexte, Volta informera les installateurs-électriciens et toutes les parties prenantes intéressées.

Toute une série d'événements tels que 2 webinaires en français sur les applications intelligentes associées au compteur digital (ou 'intelligent') seront organisés le 21 avril 2021 avec la collaboration des fabricants enregistrés sur le site maconsosouloupe.be.

Cet événement bénéficiera de l'intervention d'un représentant d'ORES (GRD francophone) qui nous informera sur 'Le déploiement du compteur intelligent par les Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD) en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale'. L'inscription



aux sessions en français est disponible sur le site web de Volta.

Pour rappel, la participation à cet événement est gratuite !

C

Mettez votre expérience à profit... avec DUO for a JOB

Vous avez plus de 50 ans et souhaitez transmettre vos connaissances, partager votre expérience et aider un jeune à se lancer dans notre secteur ? Vous êtes la bonne personne pour DUO for a JOB !

En tant que mentor bénévole chez DUO for a JOB, vous vous engagez dans un projet sociétal qui a du sens et fonctionne vraiment. Après une courte formation, vous soutenez un jeune deux heures par semaine pendant six mois. Vous combinez votre emploi actuel avec l'accompagnement d'un jeune chercheur d'emploi issu de l'immigration. Ensemble, vous tracez son parcours professionnel !

Les avantages sont énormes : vous transmettez votre expérience et offrez une véritable valeur ajoutée au jeune, au secteur ainsi qu'à vous-même car former quelqu'un est enrichissant. De plus, vous développez de très nombreuses compétences grâce à la formation continue proposée. Vous devenez un membre actif de notre société et faites partie d'un réseau dynamique de mentors. Cerise sur le gâteau, aucune expérience en coaching n'est requise : la motivation suffit !

Envie d'en savoir plus ?

Alors, participez à l'une de nos sessions d'information numériques gratuites.

Scannez le code QR pour vous inscrire.

Nous comptons sur vous !

SCANNEZ LE CODE QR

**C**

My Volta, le petit frère de My FSE

Vous connaissez probablement déjà My FSE, l'outil que vous utilisez pour gérer votre numéro de compte, vos indemnités complémentaires, le suivi de vos versements, votre prime de fin d'année, etc. Mais il existe également My Volta. Cet outil recueille les formations suivies et les sessions d'information, les informations techniques, votre CV Formation, ... Bref, une vue d'ensemble claire !

MY FSE POUR QUOI ET MY VOLTA POUR QUOI ? UN BREF APERÇU :

My FSE	My Volta
Gérer votre numéro de compte bancaire	S'inscrire à une formation ou une soirée d'information
Faire le point sur votre pension complémentaire	Télécharger des attestations ou certificats obtenus
Suivre vos paiements (prime de fin d'année, maladie, chômage temporaire, etc.)	Compléter ou consulter votre CV Formation
Télécharger des fiches fiscales	Consulter un article technique
Télécharger les formulaires préremplis pour vos indemnités	Gérer des newsletters

**B**

Indemnités supplémentaires : toujours positif !

Tant pour les jeunes travailleurs que pour les travailleurs un peu plus âgés, Volta garantit le paiement d'un certain nombre d'indemnités supplémentaires. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une indemnité pour les frais de garde d'enfant(s) ou, sous certaines conditions, à partir de 55 ans, opter pour un crédit-temps de fin de carrière et réduire vos prestations avec 1/5 contre une indemnité complémentaire. Cliquez ici pour plus d'informations, et n'hésitez pas à les utiliser !

Indemnité pour les frais de garde d'enfant(s) :

www.volta-org.be/fr/travailleurs/indemnite/garde-denfant

Indemnité crédit-temps de fin de carrière 1/5 :

www.volta-org.be/fr/travailleurs/indemnite/credit-temps-de-fin-de-carriere-15



Figure 1 : monitoring et gestion des consommateurs, des producteurs et du stockage d'énergie via un système CEMS.